

DEMANDE DE SUBROGATION DE PAIEMENT

Le financement d'Opcabaia est conditionné au respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles applicables aux contrats de professionnalisation.

Par ailleurs, Opcabaia a défini ses conditions générales de gestion de la subrogation de paiement qui sont consultables sur notre site www.opcabaia.fr.

En cas de demande d'Opcabaia, l'organisme de formation et l'entreprise s'engagent à mettre à sa disposition tous les éléments permettant de contrôler la réalité de la formation.

Je soussigné(e)

agissant en qualité de

demande à Opcabaia de procéder, dans la limite du financement accordé par ce dernier, au règlement direct de la formation dispensée par l'organisme de formation (Raison sociale de l'organisme de

formation)

enregistré sous le n° de déclaration d'activité

et le siret

et ce pour la formation effectuée dans le cadre du contrat de professionnalisation de (Prénom et nom du salarié)

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise